
L'économie sociale et le territoire

Marie J. Bouchard, Université du Québec à Montréal
Jean Carrière, Université du Québec à Montréal
Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal
Stéphane Guimont Marceau, Université du Québec à Montréal
Valérie Michaud, Université du Québec à Montréal
Carol Saucier, Université du Québec à Rimouski

Introduction

L'innovation dans la théorie économique est implicitement associée à l'idée de performance et de croissance économique. Les innovations technologiques et les innovations sociales qui les accompagnent sont alors les deux faces de la performance et de la croissance. On peut toutefois se demander *pour qui* et *pour quoi* on vise la performance. C'est là qu'apparaît une seconde définition de l'innovation sociale, qui prend place dans la dynamique plus large des rapports entre l'économie et la société. Dans ce cadre, l'innovation sociale peut être vue comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (définition du Centre de recherche sur les innovations sociales). C'est là où l'économie sociale devient intéressante puisqu'elle tend à répondre à des besoins non comblés, à se développer dans des activités faiblement capitalisées et à redonner du pouvoir aux acteurs dans leurs rapports de travail et de consommation, dans l'orientation de leurs conditions de vie, dans leurs rapports au territoire.

L'économie sociale¹ est un phénomène encore relativement peu documenté. La variété des champs d'application, la diversité des problématiques d'intervention, leur ancrage plus ou moins important aux poli-

tiques publiques et leur inscription inégale dans le marché lancent un défi à la lisibilité de ce qui constitue la cohérence des secteurs et des organisations qui composent l'économie sociale (ÉS). On sait peu, notamment, sur ce qu'est sa part dans la mise en œuvre de dynamiques de développement des collectivités locales et régionales.

Notre programme de recherche porte sur la performance et les impacts sociaux et territoriaux de l'ÉS, ainsi que les questions relatives à leur évaluation². La question centrale est celle des méthodes et des indi-

Cet article vise à formuler quelques hypothèses concernant les indicateurs d'impacts de l'ÉS sur le territoire, d'une part, et, d'autre part, des impacts du territoire sur l'ÉS.

cateurs sociaux qui permettent de cerner la contribution spécifique de l'ÉS. L'une des questions auxquelles nous tentons de répondre concerne l'inscription de l'ÉS dans

le territoire. Cet article vise donc à formuler quelques hypothèses concernant les indicateurs d'impacts de l'ÉS sur le territoire, d'une part, et, d'autre part, des impacts du territoire sur l'ÉS.

Nous avons recensé plusieurs outils d'évaluation des entreprises et des organisations d'ÉS au Québec. Un rapide coup d'œil montre que les pratiques d'évaluation sont éclatées. Elles correspondent à la diversité des secteurs d'activités de l'ÉS, des types de publics auxquels s'adressent leurs activités, des sources de financement ainsi qu'à la variété des objectifs de programmes gouvernementaux et à leur constante évolution.

Autre observation notable, outre des outils faisant ressortir l'étendue et l'intensité du réseau des entrepri-

ses d'ÉS, on remarque une absence presque totale d'indicateurs relatifs au territoire. Or, nous croyons que les entreprises et les organisations d'ÉS ont non seulement un impact sur le territoire, mais que le territoire a également un impact sur elles, d'où une recherche documentaire visant à identifier les repères territoriaux de l'ÉS.

Cette recherche nous a mené à consulter des ouvrages théoriques et des monographies concernant l'ÉS afin de voir comment on y parle du territoire³. Notre recension ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. Tout au plus avons-nous cherché à faire un premier tour d'horizon afin de vérifier s'il y avait, ou non, une piste à baliser dans cette direction. Les mots-clés employés pour se référer au territoire ont été recherchés dans des écrits sur l'ÉS, principalement publiés au Québec et en France, mais aussi aux États-Unis, en Angleterre et en Amérique latine.

Cet article comporte trois parties. Dans la première, nous présentons les catégories de territoire qui ont sous-tendu notre recherche. Car le concept de territoire est lui-même, bien sûr, l'objet d'une toponymie variée, faisant aussi référence à la « communauté », la « proximité », l'« espace », au « local », etc. Dans la deuxième partie, nous résumons ce que nous avons appelé un « glossaire » des repères territoriaux recensés dans les écrits sur l'ÉS. Dans la troisième partie, nous tentons un rapprochement entre les repères territoriaux et l'intentionnalité des acteurs, que traduisent les principes et les valeurs d'économie sociale et coopérative. En conclusion, nous proposons quelques pistes de réflexion sur le couple ÉS et territoire.

Les catégories de territoires

Nous formulons cinq grandes catégories de territoire qui peuvent servir à classer les repères territoriaux dégagés de notre recension. Ces catégories ne relèvent pas tant d'une typification abstraite ou conceptuelle du territoire que de l'organisation des repères recensés dans les écrits sur l'ÉS.

Dans cette typologie, le « territoire sociétal » résulte du lien social médiatisé par le rapport à l'espace. Il comprend l'identité des populations, leur situation sociale (inclusion/exclusion), leurs besoins, etc. Le « territoire réticulaire » est constitué par la mise en réseau des acteurs. La coopération, la concertation, la

coordination entre acteurs créent des réseaux. Cet ensemble de réseaux devient un territoire à l'intérieur duquel agissent les acteurs et où des lieux sont en interrelation. Le « territoire physique » est inévitable, puisqu'il modèle le champ d'action des acteurs. Il résulte du rapport des collectivités à la nature (bassins versants, forêt habitée) ou à des constructions matérielles sociales (patrimoine, infrastructures). Tout ce qui concerne l'environnement naturel, les infrastructures et les ressources en présence sur un territoire influence les systèmes d'acteurs. Il y a aussi le « territoire administratif », c'est-à-dire les aires définies par ou pour des organisations ou des unités administratives. Le découpage territorial de l'État ou d'autres institutions fait partie de cette catégorie, qui comprend aussi le financement et la planification dont fait l'objet un territoire. Finalement, puisque nous voulons comprendre les impacts des entreprises d'ÉS sur le territoire, et réciproquement, le dernier type de territoire que nous avons qualifié est le « territoire de production de l'action ». Il renvoie au territoire comme étant la base d'actions collectives porteuses et portées par l'identité des acteurs.

Nous formulons cinq grandes catégories de territoire qui peuvent servir à classer les repères territoriaux.

Comment parle-t-on du territoire en économie sociale : les repères territoriaux

Une première constatation qui ressort des écrits consultés est que les références directes au territoire demeurent somme toute peu fréquentes. Cela ne signifie pas pour autant que le cadre territorial soit occulté. Toutefois, on s'y réfère souvent en utilisant des concepts, des termes qui n'expriment pas de façon explicite des liens avec le territoire. Il faut savoir les reconnaître pour percevoir comment les auteurs s'y réfèrent lorsqu'il est question d'ÉS. C'est donc un « glossaire » des repères territoriaux de l'ÉS que nous avons tenté d'élaborer. Les mots-clés employés pour se référer au territoire ont été rassemblés et classés selon le type de territoire évoqué. Nous présentons ci-dessous un résumé de cette recension d'écrits.

Territoire sociétal

Le territoire sociétal de l'ÉS est généré, entre autres, par les transformations de l'économie qui polarisent

les régions, entre celles « qui perdent » et celles « qui gagnent ». Cette polarisation est marquée par des processus de dévitalisation, par exemple des régions dites de ressources ou des anciens quartiers industriels des villes. En temps de crise, l'exclusion devient plus localisée. En ce sens, le territoire sociétal de l'ÉS peut correspondre à une carte inversée de celle des zones gravitationnelles de développement. Tant les ressources institutionnelles qu'économiques sont en cause, le développement étant inégal entre territoires. La marginalisation des populations qui s'ensuit est accentuée par leur vulnérabilité et la fragilité des personnes, certains groupes sociaux étant plus marqués que d'autres : certains groupes de femmes, les personnes âgées, les enfants, les jeunes, les chômeurs, etc. L'ÉS cherche à corriger ces inégalités et l'exclusion qui en résulte. Elle veut transformer le processus de marginalisation en processus d'intégration.

Au plan du champ d'action de l'ÉS, celle-ci répond plus à des besoins qu'à la demande solvable, ce qui circonscrit différemment son territoire d'action (voir la section *Territoire de production de l'action*). Elle réintroduit du non-économique au cœur d'une économie qui exclut, répondant aux besoins qualitatifs des populations. Mobilisant un bassin de volontariat essentiellement féminin, l'ÉS peut être vue comme une stratégie de « féminisme territorial ».

Le développement requiert des milieux territoriaux limités, marqués par de fortes relations interpersonnelles.

L'aire d'action de l'ÉS relève aussi d'un processus de décentralisation de l'État, menant à une implication croissante de la société civile dans les décisions territoriales (voir la section *Territoire administratif*). L'un des objets de tensions dans cette dynamique est la nature du lien entre l'État et la société civile, entre dépendance et autonomie. L'ÉS peut n'être qu'un sous-traitant de l'État ou, au contraire, un système de gouvernance territoriale, fruit de la confrontation et de la concertation avec les pouvoirs publics. Cette dynamique requiert – et produit en même temps – le développement des compétences spécifiques requises pour assurer une gouvernance flexible.

Le territoire est un ingrédient de base de la constitution d'une identité pour un groupe social. Cette identification est même un facteur de développement. Le

développement requiert des milieux territoriaux limités, marqués par de fortes relations interpersonnelles. Certaines entreprises d'ÉS adoptent même une politique de recrutement de proximité. Ainsi, les aires pratiquées de l'ÉS se situent souvent dans le cadre de la proximité géographique. La force ou la faiblesse d'une collectivité dépend de l'« épaisseur organisationnelle », ou du capital socioterritorial mobilisable qui permet la mise en commun des ressources et des informations. La communauté est à la fois un bassin de ressources et la base de restructuration de liens sociaux. Dans certains cas, celui des services de proximité par exemple, les entreprises d'ÉS peuvent jouer un rôle dans la construction d'une identité locale. Les identités territoriales peuvent cependant constituer des stigmates ou des emblèmes. Les actions collectives menées pour défendre un territoire peuvent faire émerger une nouvelle conscience territoriale. L'ÉS peut susciter une reconquête du sentiment d'appartenance, développant une identité territoriale qui transcende la localisation actuelle. Les identités ne sont donc pas que territoriales, elles sont également sociales.

Ce faisant, l'ÉS génère des systèmes d'acteurs territoriaux nouveaux, fondés sur la densification et la dynamisation de la société civile locale, constituant une configuration localisée de la société civile. Ainsi, bien que la cible corresponde souvent aux populations à faible revenu, l'action se fait sentir sur l'ensemble de la collectivité.

Territoire réticulaire

Le territoire réticulaire de l'ÉS se définit, d'une part, de manière formelle par les organisations et les institutions de mise en relation des acteurs entre eux. Le territoire réticulaire peut également se constituer de réseaux informels. La composition sociale du territoire réticulaire peut être homogène ou hétérogène, variant suivant la fonctionnalité ou les objectifs visés du réseau. L'échelle du territoire réticulaire peut être micro (au sein d'une organisation), locale (quartier, village), régionale, nationale ou internationale.

Les organisations formelles peuvent générer des réseaux homogènes – telles les fédérations de coopératives. Par exemple, les coopératives forestières constituent un réseau à l'échelle québécoise, de même que les Caisses populaires ou les autres coopératives regroupées en fédérations sectorielles. Les organisations

peuvent aussi avoir une composition hétérogène. Par exemple, les tables de concertation à l'échelle d'un quartier regroupent des acteurs de l'ÉS, des Centres locaux de services communautaires (CLSC), des élus, etc. Ces tables jouent un double rôle de gardien des actifs du territoire et de leur développement. Notons que l'espace pratiqué de ces tables sectorielles ne correspond pas nécessairement aux aires administratives (voir la section *Territoire administratif*), ces deux types de territoires évoluant suivant des dynamiques parallèles : l'action communautaire pour les unes et l'action publique municipale pour les autres. D'autres instances à composition hétérogène (ou plurielle) peuvent par ailleurs avoir un territoire d'action qui recoupe celui des aires administratives (telles les Corporations de développement économique communautaire), suite à une reconnaissance et à l'institutionnalisation des pratiques d'organismes communautaires par les pouvoirs publics.

L'ÉS peut générer un territoire réticulaire pour ses destinataires en développant des services tels le co-voiturage, la mise en commun d'une flotte de voitures, le transport adapté pour personnes ayant des incapacités, le transport flexible. Ce territoire peut aussi être virtuel, comme l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui permet aux collectivités de se brancher et d'être efficaces, à l'exemple des radios communautaires ou des communautés virtuelles.

Plusieurs écrits recensés mettent l'accent sur les comportements des acteurs de l'ÉS en termes de capacité de réseautage. C'est, en quelque sorte, le territoire généré par l'action collective. Ainsi, c'est par esprit de coopération et de solidarité avec les populations concernées que se développent des réseaux de coopération internationale. De même, cette solidarité se manifeste entre entreprises d'ÉS, stimulant ainsi la création de réseaux. Enfin, à l'échelle organisationnelle, il se développe un esprit d'entraide et de solidarité entre les membres d'une coopérative.

Au plan du mode de gouvernance du territoire réticulaire, la notion de partenariat apparaît centrale. Celle-ci se définit, dans les écrits recensés, à la fois par des comportements, par des stratégies et par des lieux. En termes de comportements, le dialogue entre les différents acteurs d'un même territoire paraît être l'élément indispensable pour le bon déroulement des partenariats et des initiatives dans tous les domaines.

Outre la capacité dialogique, le partenariat implique la mise en commun des ressources et des informations. Le partenariat est également une stratégie des acteurs d'un territoire. Ainsi, le partenariat entre entreprises collectives permet la circulation de l'information, les outillant mieux pour réduire leur dépendance face au monde des industriels. En élargissant ce partenariat, les initiatives d'ÉS peuvent occuper un espace intermédiaire à l'intersection du local et du global. Cet espace opère un rapprochement – ou une distanciation – avec la dynamique de la globalisation. Le commerce équitable, les clubs d'échange de services, les réseaux de troc, l'économie populaire en témoignent. En termes de lieux, certaines études montrent que l'ÉS ne peut prospérer que si elle est en contact avec une économie privée dynamique.

Au plan du mode de gouvernance du territoire réticulaire, la notion de partenariat apparaît centrale.

Territoire physique (naturel ou construit)

Le territoire physique, qu'il soit naturel ou construit, a un impact sur la définition du territoire de production de l'action de l'ÉS (voir la section correspondante). On note ainsi que le déploiement de l'ÉS dans les régions du Québec se fait là où les activités reliées à l'exploitation des ressources naturelles ne font plus vivre les populations. L'ÉS intervient pour maintenir les populations dans le territoire rural. Les zones dévitalisées du territoire tendent à être sous-équipées en termes d'infrastructures institutionnelles, ce qui mène l'ÉS à une tension entre les espaces pratiqués et les aires institutionnelles. Cette dynamique peut être une opposition, l'ÉS servant alors une stratégie d'occupation du territoire après le départ des services publics (les « fermetures » de régions), pour en assurer le maintien. À l'inverse, l'espace pratiqué peut être circonscrit par les administrations publiques, la couverture territoriale des entreprises d'ÉS pouvant être limitée (une seule entreprise d'aide domestique par quartier ou MRC, par exemple). Le succès des luttes en milieu rural passe par l'aménagement intégré des ressources, la mise en commun au plan de l'organisation et de la gestion.

L'organisation du territoire est donc en jeu. On assiste, au Québec, à un changement profond dans les dimensions sociales et culturelles de l'organisation

spatiale, la question environnementale devenant, entre autres, un enjeu majeur. L'ÉS peut, dans ce contexte, servir à la sensibilisation des populations aux patrimoines naturel et construit. Elle peut redynamiser le territoire par l'installation d'infrastructures spécialisées tels les équipements de tourisme social. Elle peut contribuer à refaçonner l'image d'un territoire. En contexte urbain, cela se traduit notamment par le développement de projets associés au respect de l'environnement sur d'anciens sites industriels auparavant contaminés.

La concentration des groupes et le partage des lieux peuvent favoriser le développement de l'ÉS par effets de proximité. Ailleurs, le territoire physique peut être en rupture avec l'aire administrative et avec le territoire pratiqué, à l'exemple de l'arrondissement Saint-Michel de Montréal, qui est coupé par une voie rapide et fragmenté par deux anciennes carrières. Ainsi, même s'il était possible d'identifier un « modèle » d'entreprise d'ÉS, son implantation à différents endroits serait différente étant donné l'impact du contexte localisé.

On voit naître un certain nombre d'innovations sociales mettant en scène la démocratie participative

Territoire administratif

Pour l'ÉS, le territoire administratif est souvent un bassin de ressources, publiques et privées, déjà disponibles ou créées à leur demande. L'encadrement étatique dirige, sous une forme ou une autre, le développement économique local, orientant même l'investissement privé (à but lucratif ou social). Les pratiques de concertation entre les milieux d'ÉS et les pouvoirs publics ne sont pas étrangères à cette situation. Les acteurs se concertent également entre eux, sur un territoire donné, pour harmoniser leurs stratégies et leurs plans d'action.

Le territoire administratif a pour fonction, notamment, l'intégration sociale. Les organisations de développement, en particulier dans les zones dévitalisées, offrent des services sur une base territoriale et pas seulement sur celle de la demande solvable. Par exemple, les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont des

joueurs importants de cette stratégie administrative, en tant que producteurs de réseaux, de services d'insertion socio-spatiale, d'aide à l'intégration des immigrants, etc. Le territoire administratif est donc en retour, pour l'ÉS, un enjeu de participation démocratique et informé à la gestion du développement régional ou local. On assiste à une redéfinition des espaces, au ré-étalonnage (*rescaling*) du pouvoir et au jeu sur plusieurs échelles (*jumping scales*), ce qui permet aux organisations de gagner de l'influence politique et de légitimer leurs demandes vis-à-vis de l'État. On voit naître un certain nombre d'innovations sociales mettant en scène la démocratie participative : budget participatif, instances démocratiques locales.

Dans les pays du Nord, ces demandes réussissent à établir des passerelles entre ÉS, économie publique et économie privée, l'économie plurielle s'accompagnant d'une démocratie plurielle, où la société civile participe, avec l'État et le monde des affaires, à l'orientation du développement. Au Sud, l'émergence d'une économie « populaire » pose la question des solidarités à développer avec les autres formes d'économie.

Territoire de production de l'action

Il est de plus en plus difficile de penser le développement local sans faire référence à l'ÉS. Le palier local et l'ÉS entretiennent des liens privilégiés. Le développement local réunit, sur la base d'un territoire partagé, des personnes, des groupes et des organisations qui, sinon, se trouveraient dispersés. La gouvernance territoriale se retrouve au centre du questionnement sur l'ÉS. L'entrepreneuriat collectif fait naître une dynamique locale, comme le montre l'alliance entre les coopératives forestières et les organismes de gestion de la forêt habitée.

Les effets de l'ÉS sur le territoire local sont multiples. Les entreprises d'ÉS dépensent localement et participent au marché local, offrant une contribution directe au développement local. Il existe aussi un débordement du capital social des entreprises d'ÉS vers le territoire. Elles renforcent ainsi indirectement les dynamiques territoriales grâce à leurs principes de fonctionnement et aux interactions qu'elles encouragent. Parmi les indicateurs du territoire de production de l'action de l'ÉS, on note : l'ancrage territorial des organisations et entreprises, la création et le maintien d'emplois (incluant leurs qualités : flexibilité, con-

ciliation travail-famille, accessibilité, insertion), la croissance de l'employabilité, la mobilisation des acteurs, le volontariat, les instances de démocratie participative, les transferts de connaissances, la revitalisation du patrimoine construit ou naturel, le développement de nouvelles compétences, les réseaux, etc.

Le local est un territoire à géométrie variable et se manifeste à de multiples échelles. Les indicateurs que nous venons d'énumérer doivent être mis en relation avec l'échelle territoriale concernée dans le territoire d'action des entreprises d'ÉS, lequel varie d'une entreprise à l'autre. Les effets étant aussi difficilement attribuables à l'unique action de l'ÉS, l'interprétation de telles mesures doit se faire avec une méthodologie appropriée. L'engagement local et la réponse aux besoins locaux ne dépendent pas uniquement des ressources locales ni de la société locale. En somme, le local n'est jamais donné d'avance.

Les indicateurs territoriaux et les principes de l'économie sociale et solidaire

Même si ce n'est pas toujours de manière explicite, notre recension a montré que les écrits sur l'économie sociale font une large place à la relation entre économie sociale et territoire, une relation à double sens puisque le territoire influence le développement de l'économie sociale, et que celle-ci a un impact sur le territoire. Une relation analogue vaudrait pour toutes les entreprises, qu'elles soient d'économie sociale ou pas, mais on voit que les facteurs de localisation de l'économie sociale sont différents, relevant soit d'une réaction au sous-développement, soit d'une volonté de développer « autrement » en mettant l'économie au service des personnes et des communautés. Comment peut-on expliquer cette relation à partir de ce qu'est, dans son essence, l'économie sociale ?

Les acteurs de l'économie sociale définissent la finalité de leur action par un ensemble de valeurs et de principes. Cette axiologique est clairement énoncée dans des documents tels la Déclaration d'identité coopérative de l'Alliance coopérative internationale, ou encore dans les documents du Chantier de l'ÉS (au Québec, en Wallonie, et ailleurs)⁴. En combinant le contenu de ces documents, on compte sept valeurs ou principes. Nous avons tenté de les croiser avec les résultats de notre recension d'écrits.

Dans le tableau 1 présenté à la page suivante les principes de base de l'ÉS apparaissent en abscisse, et les types de territoire énoncés plus haut sont placés en ordonnée. Les repères territoriaux trouvés dans la littérature remplissent le tableau en donnant des pistes sur la manière dont interagissent les principes d'ÉS selon le type de territoire auquel on se réfère. Par exemple, on voit que le principe « Primauté des personnes dans la redistribution des surplus et des revenus » agit, dans le territoire social, sur la marginalité. Les écrits disent en effet que les entreprises d'ÉS répondent souvent aux besoins de populations marginalisées, voire exclues et ce, même si une telle attitude ne se révèle pas rentable économiquement à court terme. Autre exemple, les entreprises qui prônent le principe de « Finalité de service aux membres ou à la collectivité » agissent sur le territoire physique en aidant au maintien des populations dans certaines régions dévitalisées menacées par l'exode. Finalement, dernier exemple, celui du principe de la « Participation, prise en charge collective et responsabilité collective », qui agit sur l'*empowerment* ainsi que sur l'inclusion, par la mobilisation de populations trop souvent, nous l'avons dit, marginalisées.

Les écrits sur l'économie sociale font une large place à la relation entre économie sociale et territoire.

Conclusion

C'est dans le contexte d'une recherche sur les indicateurs de performance et d'impacts de l'économie sociale que nous nous sommes aperçus d'un oubli important : la plupart des outils d'évaluation de ces organisations font peu ou pas de place à des indicateurs de territoire. Curieux, nous nous sommes attelés à lire des textes à caractère théorique ou descriptif sur l'économie sociale, au Québec et ailleurs en Europe et en Amérique latine. Nous avons trouvé qu'en fin de compte, il était très souvent fait mention d'une relation importante entre l'ÉS et le territoire, relation à double sens puisque le territoire est déterminant dans la localisation de l'économie sociale, et que celle-ci a des impacts importants sur la définition, l'identité et le développement du territoire. Cinq catégories analytiques se dégagent de nos lectures : le territoire sociétal, le territoire réticulaire, le territoire physique (naturel et construit), le territoire administratif et le terri-

toire de production de l'action. Bien entendu, ces catégories tendent à se recouper entre elles, ces aspects du territoire étant en constante interaction et mutation.

Outre le « glossaire » de repères territoriaux que cette étude a permis de produire, nous avons tenté de relier ces repères aux principes et aux valeurs qui animent les acteurs de l'économie sociale, et qui font un consensus large au sein des instances coopératives et

d'économie sociale, ici et ailleurs dans le monde. Ce croisement établit un lien entre l'intentionnalité des acteurs du mouvement d'économie sociale et les effets territoriaux de leur action. Ce que le tableau 1 résume à grands traits a l'avantage de convenir à plusieurs types d'entreprises et à plusieurs secteurs d'activités de l'ÉS. Cet avantage lui assure la souplesse nécessaire à l'étude de l'économie sociale, où règnent la diversité et l'innovation⁵.

Tableau 1 – Les repères territoriaux et les valeurs de l'économie sociale

Les valeurs et principes de l'ÉS ↓	Types de territoires				
	Territoire social	Territoire réticulaire	Territoire physique	Territoire administratif	Territoire d'action (de production, de finalité)
Primauté des personnes sur le capital dans la redistribution des surplus et des revenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marginalité ▪ Genre ▪ Besoins ▪ Populations vulnérables ▪ Inégalités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Solidarité ▪ Coopération 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures ▪ Ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières (fonds publics, privés, mécénats) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement local ▪ Entrepreneuriat collectif ▪ Réseautage ▪ Employabilité
Participation, prise en charge et responsabilité individuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identité ▪ Inégalités ▪ Capital social ▪ Tissu organisationnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation ▪ Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation (Évaluation environnementale stratégique) ▪ Aménagement intégré des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation ▪ Participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénévolat ▪ Mobilisation ▪ Inclusion ▪ <i>Empowerment</i>
Participation, prise en charge et responsabilité collective	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appartenance ▪ Communauté ▪ Proximité 				
Finalité de services aux membres ou à la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoins ▪ Populations vulnérables ▪ Patrimoine ▪ Capital social ▪ Dévitalisation des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formes alternatives de commerce ▪ Transport (des personnes et des marchandises) ▪ Échanges de services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien des populations ▪ Développement économique communautaire ▪ Occupation du territoire ▪ Concentration des groupes et partage des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes de soutien au développement local communautaire ▪ Tables de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services ▪ Ancrage ▪ Revitalisation du patrimoine communautaire
Processus de décision démocratique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exclusion ▪ Genre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mouvement coopératif ▪ Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société plurielle, hybride ▪ Solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclusion ▪ Démocratie participative ▪ Espace identitaire
Autonomie de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société civile locale ▪ Problème de la récupération par l'État 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formes fédératives ▪ Tables sectorielles ▪ Arrimage ou distance face au dynamisme économique local ou global 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion par bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pouvoir multi-scalaire (<i>rescaling, jumping scale</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instances de gouvernance locale et plurielle ▪ Dilemme sous-traitant vs fournisseur
Éducation, formation et information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conscience territoriale ▪ Apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TIC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conscience environnementale ▪ Sensibilisation aux patrimoines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes d'information ▪ Intégration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Employabilité ▪ Partage (transfert des connaissances) ▪ Développement des compétences

Ces repères territoriaux sont-ils susceptibles de servir, éventuellement, d'indicateurs d'évaluation de la performance et des impacts de l'économie sociale ? Plusieurs sont difficilement quantifiables, comme la conscience, l'identité ou la solidarité territoriale. Plusieurs autres sont difficilement attribuables, de manière non équivoque, à l'intervention des organisations d'économie sociale, comme l'*empowerment* ou le capital social. Ce type de difficultés est cependant surmontable à partir d'études de cas ou de recherches portant sur de larges ensembles à variables contrôlées (groupe témoin). Mais plusieurs autres de ces indicateurs pourraient faire partie d'outils d'évaluation des organisations dont les résultats, mis en relation avec des données socio-économiques régionales et locales, fourniraient des données intéressantes sur la contribution de l'ÉS à desservir des localités marginalisées au plan du développement économique et du développement social : types de publics atteints, investissements d'infrastructure, emplois créés et maintenus, instances de concertation locale, etc. À cet effet, nous espérons que la base de données sur les organisations d'économie sociale québécoises, récemment développée à la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM, servira à générer des études qui pourront montrer l'utilité de l'économie sociale dans la dynamique territoriale du Québec. Tous les indicateurs d'économie sociale ne sont pas, par définition, des indicateurs d'innovation sociale. Il sera utile, dans le cadre de recherches futures, d'identifier certains indicateurs qui peuvent montrer comment l'économie sociale permet de développer de nouvelles manières de

relier l'économique et le social à diverses échelles de structuration des territoires. ■

Notes et références

- ¹ L'expression économie sociale est employée ici dans un sens large, incluant les associations, les coopératives et les mutuelles, mais aussi les organismes de développement économique communautaire, les fonds de finance solidaire, etc.
- ² Ce projet est financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Il est né dans le giron de l'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et se développe dans le cadre de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal.
- ³ Afin d'alléger ce texte, nous ne mentionnons pas les ouvrages recensés. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que chaque idée appartient à un auteur consulté dans le cadre de cette recension. Pour une version complète de l'étude, voir : Bouchard, Carrière, Guimont-Marceau, Michaud et Saucier (2005), *Les repères territoriaux de l'économie sociale*, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, n° R-2005-5.
En ligne : www.chaire.ecosoc.uqam.ca.
- ⁴ Voir le site du Conseil de la coopération du Québec : <http://www.coopquebec.coop> et celui du Chantier de l'économie sociale : <http://www.chantier.qc.ca>.
- ⁵ En outre, le tableau demeure ouvert à des ajustements et à des modifications qui pourraient le rendre encore plus souple.